

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'avoir été invité à présenter l'allocution de clôture dans le cadre de cette réputée série de conférences et je me réjouis de me retrouver à Chicago après une longue absence.

En venant ici, je suis les traces de nombreux chefs de file canadiens; deux premiers ministres ont acquis une partie de leur formation dans cette ville. L'influence de Chicago sur ces deux hommes a été différente, mais d'égale importance. M. Mackenzie King a été boursier en économique de l'Université de Chicago, et M. Mike Pearson a fait ses premières armes en administration des affaires à la division des engrais d'une grande société de Chicago. Je ne peux me réclamer d'un tel lien de filiation avec cette ville, mais à titre de Canadien originaire des provinces centrales de l'Ouest, né et élevé à Winnipeg, j'éprouve un attachement particulier à l'égard de cette partie de notre continent, parfois même pour le vent et la neige qui constituent, après les joueurs de hockey, je suppose, nos produits d'exportation les plus spectaculaires dans cette ville.

Je suis aussi heureux de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant un auditoire américain et de l'entretenir des relations entre nos deux pays. Je me suis exprimé sur cette question aux Etats-Unis il y a un an à peine. Si je tiens compte de la précipitation des événements qui se sont succédé depuis, cela semble plus lointain encore. Le système monétaire international subit les secousses d'adaptations importantes et parfois difficiles. Il est de plus en plus évident que la période d'après-guerre tire à sa fin. Notre économie géographique se modifie à la faveur de l'élargissement du Marché commun européen et de l'ascension économique fulgurante du Japon. Toutefois, il est encore beaucoup plus significatif pour vous d'avoir réalisé l'Accord du cessez-le-feu au Vietnam, lequel a amené le désengagement militaire américain, le retour des prisonniers et, espère-t-on toujours, peut-être la fin d'une guerre implacable dans ce malheureux pays qui en subit les affres depuis une génération.

Il y a une semaine, j'ai annoncé à la Chambre des communes que le Canada avait décidé de ne pas se prévaloir de son option de retrait de la Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam après 60 jours - mais de demeurer pour une autre période de 60 jours - c'est-à-dire jusqu'au 31 mai. A ce moment-là, à moins qu'il y ait eu amélioration notable ou progrès marqué vers un règlement politique, le Canada se retirera de la CICS - accordant aux parties en cause 30 jours de délai pour trouver un remplaçant. Il a été difficile pour nous d'en arriver à cette décision. Voici quel était notre dilemme. Les Canadiens demeurent soucieux de servir la cause de la paix en Indochine tant qu'il existera le moindre espoir d'une solution pacifique à laquelle peut être utile la présence ou le rôle du Canada au sein de la Commission. Mais entre-temps, le Gouvernement était résolu à ce que les Canadiens ne participent pas à une charade dans laquelle ils seraient requis de surveiller non pas un cessez-le-feu, mais des hostilités continuelles et fort probablement une escalade possible.